

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

---

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 160

présenté par

M. Pueyo, M. Faure, M. Carvounas, Mme Pires Beaune, M. Le Foll et les membres du groupe  
Nouvelle Gauche

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 273 par la phrase suivante :

« Selon la demande et les offres de formations disponibles, la possibilité d'ouvrir deux nouveaux centres pourrait être envisagée afin d'améliorer la couverture de l'ensemble du territoire et ainsi faciliter l'accès des jeunes français aux opportunités offertes par le service militaire volontaire. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par son taux d'insertion professionnel de 70 % et le nombre de volontaires formés, le Service militaire volontaire, transposition du Service militaire adapté en métropole, est une réussite à encourager.

Pour l'instant, 6 centres sont actuellement ouverts à Montigny-lès-Metz, Brétigny-sur-Orge, La Rochelle, Châlons-en-Champagne, d'Ambérieu-en-Bugey et un autre à Brest.

Cet amendement vise donc à offrir l'opportunité de créer deux nouveaux centres si la demande du public est présente et si les territoires offrent des formations et débouchées. Ces centres pourraient ouvrir dans les zones géographiques moins dotées comme le nord et le sud de la France qui sont plus éloignés des centres actuellement envisagés ou ouverts.